

**POLITIQUE DE SOUTIEN À  
L'INTÉGRATION  
DES ENFANTS AYANT DES  
BESOINS PARTICULIERS**



**LES  
COQUINS**

Centre de la petite enfance  
et bureau coordonnateur

---

*Laissez-moi le temps d'être enfant...*

# **POLITIQUE DE SOUTIEN À L'INTÉGRATION DES ENFANTS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS**

## **Préambule**

La présente politique vise à faciliter l'accessibilité, l'intégration et le maintien des enfants ayant un handicap ou présentant des besoins particuliers dans les services éducatifs régis par le CPE Les Coquins. Elle favorise la mise en place de moyens pour assurer un traitement juste et équitable, sans discrimination ni privilège.

## **Les principes directeurs**

- ✓ L'enfant ayant des besoins particuliers est unique et doit être reconnu au même titre que les autres enfants.**

Tous les enfants ont droit à un service de garde de qualité. L'enfant présentant des besoins particuliers comme toute personne est un être unique. Le respect des différences et de l'unicité impliquent nécessairement le respect des droits fondamentaux et la reconnaissance du droit à l'égalité des chances.

L'enfant intégré fait partie intégrante du service de garde. Comme tous les autres enfants, la vie en collectivité lui permettra de créer des liens d'attachement et des relations positives hors de sa famille, ce qui favorisera son développement global, dans une perspective d'autonomie.

- ✓ Les parents sont les premiers responsables du développement de leur enfant**

Les parents de l'enfant qui présente des besoins particuliers sont des partenaires essentiels à l'intégration de leur enfant. Ils doivent être consultés et pouvoir exprimer leurs attentes en plus de prendre part aux décisions qui concernent leur enfant lors de la mise en place du plan d'intégration. Les parents auront à collaborer avec le service de garde et les professionnels du CISSS-CA.

- ✓ La réponse aux besoins particuliers des enfants nécessite une volonté collective d'y contribuer**

Les besoins particuliers d'un enfant imposent une réflexion quant à l'approche à adopter de même qu'en ce qui a trait à l'adaptation du milieu dans lequel il est appelé à évoluer. Le CPE/BC Les Coquins privilégie une approche éducative visant l'atteinte de la

plus grande autonomie possible, l'établissement de relations significatives avec des adultes et d'autres enfants et la participation à la vie du service de garde.

Par ailleurs, la direction et le personnel du service de garde doivent manifester une volonté collective de faire de l'intégration un projet d'équipe vivant et créatif qui va au-delà de la capacité de bien réagir à l'intégration. Il est essentiel de prévoir un investissement de temps et d'énergie dans la préparation, l'élaboration, la mise en place, le suivi du plan d'intégration et le bilan des progrès de l'enfant.

**v Le partenariat et la collaboration sont des composantes incontournables au succès de l'intégration**

La politique d'intégration et de maintien en service de garde est fondée sur le respect des rôles et des responsabilités des différents partenaires. Par leurs observations et leur qualité d'intervenants (RSG ou éducatrice) de première ligne, les services de garde éducatifs ont une responsabilité quant à la détection précoce des besoins particuliers. En concertation avec les partenaires, il est possible d'envisager la mise en oeuvre de stratégies pour favoriser l'intégration sociale des enfants qui ont des besoins particuliers.

**v Voir l'enfant d'abord**

De façon générale, les environnements de jeux sont développés pour des enfants ayant différentes caractéristiques. Comme tous les autres enfants, ils ont besoin de relation et de communication pour acquérir des connaissances. Ils développent leurs dimensions physique et motrice, affective, sociale, morale, cognitive et langagière par une constante interaction avec les autres. Leurs premières années de vie sont d'une importance capitale pour leur permettre de consolider leurs capacités adaptatives par un vécu en collectivité. Comme tous les autres enfants, ils devront apprendre à se reconnaître comme importants dans leurs interactions avec les autres. Il faut miser sur les forces de l'enfant pour leur permettre de développer leurs compétences et favoriser le développement du potentiel de chaque enfant en leur proposant des défis à leur mesure.

## **Démarche d'intégration**

Afin d'assurer la réussite de l'intégration de l'enfant au service de garde éducatif, il est primordial qu'il y ait concertation et collaboration entre le parent, le CPE/BC Les Coquins et les partenaires du réseau de la santé.

- v Analyser les besoins de l'enfant (incapacités ou limitations fonctionnelles dans le service de garde, aménagement des lieux, disponibilité de l'équipement);

- ✓ Connaître le fonctionnement de l'enfant dans l'environnement familial;
- ✓ Connaître les ressources du milieu;

## **Objectifs**

- Reconnaître le parent comme premier responsable de l'enfant.
- Reconnaître le parent comme la ressource privilégiée à son intégration.
- Reconnaître l'enfant dans son unicité et lui offrir le droit à des chances égales.
- Donner à l'enfant l'opportunité de vivre une expérience socialisante et éducative.
- Permettre à l'enfant de se développer au maximum à l'intérieur d'un milieu stimulant.
- Permettre à l'enfant d'acquérir une autonomie globale.
- Permettre une expérience soutenue par un programme éducatif où les principes sont les mêmes pour tous.
- Procurer aux parents un ressourcement et leur permettre d'échanger sur le vécu de leur enfant, en partageant les réussites et les difficultés tout au long de son parcours.
- Sensibiliser les autres enfants au vécu de l'enfant ayant des besoins particuliers.
- Impliquer les différents intervenants en travaillant en collaboration au bien-être des enfants.
- Impliquer le personnel au processus d'intégration (transmission d'information, suggestions de moyens d'intervention, soutien technique et moral).

## **Le porteur de dossier**

La personne responsable des dossiers d'intégration pour le volet milieu familial est l'agente de soutien pédagogique. Pour le volet installation, la responsable des dossiers d'intégration est la directrice adjointe aux installations.

À titre de responsable des dossiers d'intégration, cette personne coordonne les différentes activités nécessaires à chacun des dossiers. Elle assure le lien avec les parents, l'enfant, l'éducatrice ou la RSG, et les différents professionnels de CISSS-CA. Elle est la personne ressource qui soutient le personnel ou la responsable de service de garde en milieu familial tout au long de la démarche d'intégration.

## **Responsabilités de la RSG et l'éducatrice**

- ✓ Recevoir l'enfant handicapé au sein du groupe d'enfants;
- ✓ Rechercher les moyens de l'inclure dans les activités quotidiennes, afin de lui permettre de se développer en participant pleinement aux activités;
- ✓ L'inciter à développer son autonomie, et ce, tout en tenant compte de ses besoins particuliers;
- ✓ Lui permettre d'évoluer dans le même milieu (intégration physique) et de partager les mêmes expériences que les autres enfants (intégration sociale).

## **Responsabilités des parents**

Les parents ont la responsabilité de collaborer avec les services de garde et les partenaires du réseau la santé et des services sociaux afin d'atteindre des objectifs communs.

- ✓ Considérer les informations reçues et en discuter avec la RSG, l'éducatrice, l'agente de soutien, la directrice adjointe.
- ✓ Autoriser par écrit les intervenants (RSG ou éducatrice) à transmettre de l'information au CPE/BC Les Coquins.
- ✓ Donner suite aux recommandations des intervenants.
- ✓ Fournir les rapports des professionnels.
- ✓ Fournir les informations contenues dans le plan d'intervention.
- ✓ Mettre en relation les intervenants et les professionnels du dossier de l'enfant.
- ✓ Donner des informations sur la façon de faire avec leur enfant.

## **Suivi de l'intégration**

Dès les premiers jours de l'intégration, la responsable du dossier de l'intégration et la responsable du groupe vérifieront le fonctionnement général de l'enfant dans son milieu de garde et verront à ajuster les services ou les équipements le plus rapidement possible si tel est le cas.

C'est souvent la qualité du suivi qui est garante de la réussite de l'intégration. La communication entre les divers intervenants du CPE/BC, les professionnels impliqués et, bien entendu, les parents permettent d'ajuster les interventions, de maximiser le potentiel de l'enfant et de lui faire vivre des réussites dans un cadre de vie harmonieux pour tous.

## Ressources

Avec la collaboration des parents, le service éducatif veille à ce que l'enfant obtienne les ressources humaines, techniques et matérielles disponibles selon l'allocation allouée par le ministère de la Famille. Le CPE/BC Les Coquins s'assure que les sommes versées répondent aux recommandations des professionnels et à la description contenue dans le plan d'intégration de l'enfant.

## Étapes générales d'intégration

1. Lors de l'inscription de l'enfant, le service de garde organise une visite pour les parents avec leur enfant au service de garde. Cette première visite permet à l'intervenante d'observer l'enfant afin de préparer le groupe et d'établir des modalités d'accueil, s'il y a lieu.
2. Le service de garde rencontre les parents afin de cibler les besoins de l'enfant et s'assurer que le service de garde possède les ressources humaines et matérielles pour soutenir et maintenir l'intégration de l'enfant. Cette rencontre permet aussi d'identifier les partenaires impliqués et d'obtenir l'autorisation des parents pour communiquer l'information pertinente avec eux.
3. Divers moyens sont mis en place afin d'assurer le suivi de l'évolution : suivi téléphonique, visite de soutien pédagogique, courriel, échanges avec les partenaires.
4. Au moins une fois par année ou au besoin selon l'évolution de l'enfant, une évaluation est effectuée afin d'ajuster les diverses interventions pour optimiser les résultats attendus.

La présente politique entre en vigueur le jour de son adoption par le Conseil d'administration.

Adopter le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_